

Références économiques

2017 : une année aux deux extrêmes

Louis-Marie Colcombet

La commission économique interprofessionnelle de la section Semences Potagères s'est tenue le 17 mai 2018. Ce fut l'occasion pour les agriculteurs multiplicateurs de semences et les établissements semenciers de discuter de la situation économique et de l'avenir de la filière. Une note de conjoncture a été publiée par le GNIS à l'issue de la réunion.

Cette commission a déjà fait l'objet d'un article dans *Bulletin Semences* n° 262, les principales conclusions de la commission y sont détaillées.

Une des forces de la FNAMS est son historicité, aussi il est possible d'observer et d'analyser les évolutions des indicateurs économiques au cours des années. Ici, nous nous intéresserons aux principales espèces multipliées, c'est-à-dire : la betterave potagère, la carotte, la chicorée witloof, le chou plantation, la courgette, l'épinard, le haricot, la mâche, l'oignon, le persil, le poireau, le pois, et le radis.

Des surfaces contractualisées toujours en hausse

Les données de surfaces sont recueillies par le GNIS sur la base des déclarations des établissements semenciers (Tableau 1, figure 1). Au total, les surfaces présentées pour



La campagne étudiée par la Commission (récolte 2017) est marquée par des rendements globalement supérieurs à la moyenne des dernières années.

la multiplication de semences potagères et florales ont augmenté en 2017 de 2,4 % par rapport à 2016, pour s'établir à 24 870 ha. Dans la droite ligne de ces dernières années, les surfaces en multiplication de légumes secs continuent d'augmenter. En revanche, les potagères fines ont perdu un peu de terrain en 2017, les surfaces en multiplication sont inférieures à celles des légumes secs (Figure 1).

- **Les légumes secs** sont portés par l'augmentation des surfaces en multiplication de **pois chiche** (2 300 ha en 2017, +120 % par rapport à 2016) qui doublent chaque année. Derrière le pois chiche, nous observons le développement des surfaces de lentilles, qui flirtent avec les 2 000 ha en 2017 et continuent aussi leur ascension. Les surfaces en pois et haricot sont quant à elle plus en dent de scie. Le pois reste l'espèce la plus multipliée dans cette catégorie.

- **Les potagères fines** regroupent beaucoup d'espèces et des dynamiques très différentes (Tableau 1). Les espèces emblématiques que sont les carottes et les oignons restent les deux grandes espèces,

avec une légère reprise pour les carottes après la forte baisse en 2016 et une stabilité pour les oignons.

Nous constatons également une méfiance sur les variétés hybrides qui représentent moins de 30 % des surfaces de multiplication de carotte (tendance lourde sur les dernières années) et environ 60 % pour les oignons (contre 80 % en 2016).

Le **coriandre**, espèce remarquée ces dernières années par une croissance rapide de sa surface en multiplication, s'effondre (-60 % en 2017 à 1 153 ha en multiplication, chute confirmée en 2018.). La baisse des surfaces en multiplication de semences de **betterave potagère** a continué en 2017 (550 ha) mais la reprise s'amorce en 2018.

Par ailleurs, nous avons observé en 2017 une diminution des surfaces déclarées pour la multiplication des semences de **courgettes** (-28 %, à 146 ha) et de **radis** (-9 %, à 423 ha). Et une augmentation des surfaces pour l'**épinard** (+87 %, à 463 ha), la **mâche** (+20 %, à 348 ha) et le **persil** (+23 %, à 657 ha).

Figure 1 - Surfaces déclarées totales des espèces étudiées par la commission (en hectare). (GNIS 2017)



Des rendements extrêmes

La campagne 2017 est marquée par des rendements globalement supérieurs à la moyenne des dernières années (2010-2017) (Tableau II),

parfois nettement. Seules deux espèces majeures se distinguent par des résultats faibles vis-à-vis des dernières années : l'oignon population et le radis hybride. Cette année de campagne est

marquée par des rendements extrêmes.

Aussi, pour les carottes hybrides ou populations (respectivement 407 et 564 kg/ha), l'oignon hybride (369 kg/ha), le persil

Tableau I - Surfaces déclarées (ha) - Source GNIS 2017

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016
Betterave potagère	population	574	420	880	801	529	454	268	-41%
	hybride	212	224	119	307	314	274	261	-5%
	Total	786	644	999	1 108	843	728	529	-27%
Carotte	population	1 724	1 469	1 631	1 735	1 311	1 321	1 548	17%
	hybride	1 079	965	726	714	1 150	529	569	+8%
	Total	2 803	2 434	2 357	2 449	2 461	1 850	2 117	+14%
Chicorée witloof (endive)	population	13	33	9	12	25	4	1	-70%
	hybride	129	141	121	175	107	128	151	+18%
	Total	141	174	130	187	131	132	152	+15%
Chou cabus	population	52	28	21	23	30	38	37	-3%
	hybride	78	72	71	45	47	32	40	+26%
	Total	129	100	92	68	77	70	77	+10%
Epinard	population	57	30	25	19	17	34	40	+20%
	hybride	341	316	238	301	174	204	422	+107%
	Total	398	346	263	319	191	238	462	+94%
Haricot	1 348	1 279	1 540	1 618	1 903	1 827	2 352	+29%	
Mâche	269	321	269	303	219	291	343	+18%	
Oignon	population	492	481	452	500	359	432	828	+92%
	hybride	1 650	1 924	2 395	2 210	1 583	1 653	1 008	-39%
	Total	2 143	2 404	2 847	2 710	1 942	2 085	1 836	-12%
Persil	914	772	792	629	498	526	628	+19%	
Poireau	population	74	104	80	59	62	51	65	+29%
	hybride	22	12	20	24	23	19	13	-31%
	Total	95	116	100	83	85	70	78	+11%
Pois	5 508	4 240	3 803	4 267	5 849	6 531	5 835	-11%	
Radis	population	307	268	154	318	208	191	232	+21%
	hybride	139	185	212	304	298	274	192	-30%
	Total	446	453	366	621	506	465	424	-9%
Surfaces TOTALES espèces étudiées		14 960	13 352	13 297	14 284	14 420	14 890	14 833	0%

En rouge les variations des surfaces entre 2016 et 2017 supérieures à -15%. En vert, les variations des surfaces entre 2016 et 2017 supérieures à +15%

Tableau II - Rendements (kg/ha) - Source GNIS 2017

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne 2010/2017
Betterave potagère	population	1 477	1 842	1 423	1 524	1 308	1 888	1 499	1 381	1 552
	hybride	1 121	1 120	1 262	1 264	908	1 278	1 106	1 118	1 151
Carotte	population	559	501	364	460	325	404	591	564	458
	hybride	303	266	201	258	244	293	405	407	296
Chicorée witloof (endive)	population	331	289	538	219	330	203	317	198	299
	hybride	133	125	148	90	72	62	243	138	125
Chou cabus	population	886	898	582	424	572	987	1 028	842	762
	hybride	244	359	191	186	458	232	441	370	320
Epinard	population	1 184	800	1 402	1 157	1 137	1 563	948	1 145	1 165
	hybride	1 351	1 238	786	1 036	727	1 284	1 005	1 251	1 047
Haricot	2 422	2 199	2 056	1 506	2 155	1 966	1 974	2 303	2 023	
Mâche	1 175	1 170	1 187	1 081	941	986	648	1 184	1 028	
Oignon	population	718	542	431	462	389	1 072	545	444	555
	hybride	379	206	276	332	244	361	372	369	308
Persil	1 410	1 411	1 158	993	1 183	1 188	1 285	1 447	1 238	
Pois	3 315	2 831	2 589	2 784	2 499	2 806	1 964	2 658	2 590	
Radis	population	714	807	599	671	546	449	709	778	651
	hybride	487	433	496	439	384	391	338	235	388

En rouge le rendement moyen 2017 est inférieur de plus de 15% à la moyenne 2010-2017

En vert le rendement moyen 2017 est supérieur de plus de 15% à la moyenne 2010-2017



LES CHARGES DIRECTES SELON LA FNAMS

Les experts de la FNAMS ont ré-évalué par enquête les charges directes de la multiplication de semences potagères. De là, ils ont redéfini pour 2016, les itinéraires techniques moyens pour chaque espèce étudiée en commission. Les principaux postes sont : les intrants, le matériel, la main d'œuvre et des charges diverses (assurances spécifiques...). Chaque poste de charge est ensuite mis à jour chaque année grâce à divers indices fournis par l'INSEE. Le résultat de cette étude est disponible sous forme de fiches de synthèse sur le site fnams.fr dans l'espace ressources documentaires. Ces charges sont calculées hors charges de structure et hors rémunération du chef d'exploitation, ce sont les charges directes de l'activité multiplication.

(1 447 kg/ha), le **radis population** (778 kg/ha) ou encore la **mâche** (1 184 kg/ha), les valeurs de rendement moyen en France sont excellentes. En revanche, pour l'**oignon population** (444 kg/ha, -20 % par rapport à la moyenne 2010-2017) et le **radis hybride** (235 kg/ha, -39 % par rapport à la moyenne 2010-2017), les rendements sont parmi les plus mauvais des dix campagnes précédentes.

Nous notons de belles progressions pour les espèces qui, en 2016, présentaient de mauvais résultats : le **pois** +35 % (2 658 kg/ha), la **mâche** +83 % (1 184 kg/ha) et le **haricot** +17 % (2 274 kg/ha).

Une qualité hétérogène

L'Union Française des Semenciers (UFS) transmet à l'ensemble de la filière les résultats de son enquête sur la campagne 2017 au cours de la commission Economie du mois de mai, ainsi que le pourcentage de contrats refusés. Celui-ci nous sert d'indicateur de la qualité des semences.

Ce que nous pouvons noter cette année, c'est une qualité excellente pour les **carottes de type population** (3 % de contrats refusés), la **mâche** (4 %), l'**oignon** (0 % pour les types populations et 1 % pour les types hybrides) et le **persil** (4 %). En revanche des mauvaises, voire très mauvaises quali-

tés, pour la **betterave potagère** (12 %), le **poireau semis direct** (22 %) et le **pois** (14 %, contre des résultats habituels autour de 2 %). Il faut noter les mauvaises conditions météorologiques et en particulier les températures extrêmes au moment de la floraison et leurs conséquences notamment pour le **pois**. Enfin, le **haricot** présente un niveau de qualité similaire à celui de la campagne précédente.

Des charges de productions stables en 2017

Les coûts de production sont calculés et mis à jour annuellement par la FNAMS (**encadré 1**). Pour la période 2016-2017, nous remarquons que, contrairement aux années précédentes, le **prix de l'énergie** a augmenté (+7,9 %). A contrario, le **prix des engrais et amendements** a fortement chuté (-10,47 %).

Exceptés ces deux postes, les autres indices ont peu évolué : légère hausse pour le **prix des machines et équipements** (+1,17 %), pour l'**indice des prix** (+0,72 %) et le **SMIC** (+0,78 %), et légère baisse pour la **protection des cultures** (-0,54 %). Pour la quasi-totalité des espèces, c'est donc une année stable en moyenne, allant de -0,6 % pour la carotte population jusqu'à +0,7 % pour le poireau repiqué (**Tableau III**).



DIATEX

FABRICANT DE TISSUS TECHNIQUES
VOTRE FOURNISSEUR DE FILETS DE PROTECTION



15-17
JANV.
2019

- ANTI-INSECTES
- OMBRAGE
- ANTI-GRÊLE
- ANTI-OISEAUX
- BRISE-VENT
- RÉCOLTE
- COUVERTURE BASSIN
- BRISE-VUE



Protections salades



Confections sur-mesure



Filets anti-insectes



Filets brise-vent

Z.I. LA MOUCHE | 58 rue des sources | 69230 ST-GENIS-LAVAL

diatex.com
Tél. : 04 78 86 85 00

Hall ARDESIA
Stand D101

Les espèces montrant une hausse des charges directes sont celles qui ont une moindre demande en fertilisants (les poireaux, les oignons, le haricot...). Pour la campagne 2018, il faudra s'attendre à une hausse des coûts de production, liée notamment à la hausse du cours du baril de pétrole.

Rémunération : les mâches au top, les pois au plus bas

La campagne 2017 est marquée par des bons résultats économiques. En effet, pour le panel d'espèces étudiées, nous constatons des chiffres d'affaires moyens à l'hectare en hausse par rapport à 2016 et au-dessus de la moyenne de 2010 à 2017. Cela est lié en partie à la bonne qualité des semences produites en 2017.

Nous pouvons remarquer l'année exceptionnelle pour la **mâche** avec un CA moyen qui s'établit à 5 068 €/ha, dont seulement 13 % des contrats qui sont en-dessous de 3 135 €/ha (soit 80 % du CA objectif); (Tableau IV). Nous notons également les très bons résultats de **oignon** avec un CA qui croît de 18 % pour les types hybrides et de 19 % pour les types populations, le CA moyen est au-dessus du CA objectif selon l'enquête UFS.

A l'inverse, le **pois** et le **poireau** montrent des mauvais résultats: le pois avec un CA moyen de 1 303 €/ha pour un objectif de 1 600 €/ha et le poireau avec un CA moyen à 4 660 €/ha pour les variétés en semis direct contre un CA objectif de 8 000 €/ha. C'est la conséquence de la mauvaise qualité (14 % de contrats refusés en pois et 22 % en poireau). Finalement, plus de 50 % des contrats de ces deux espèces ont un CA moyen à l'hectare inférieur à 80 % du CA objectif.

Des marges qui restent souvent faibles, voire négatives

Il est intéressant de noter que malgré les bons résultats écono-

Figure 2 - Charges directes et CA réalisés en multiplication de semences potagères, récolte 2017 - Sources FNAMS d'après données UFS

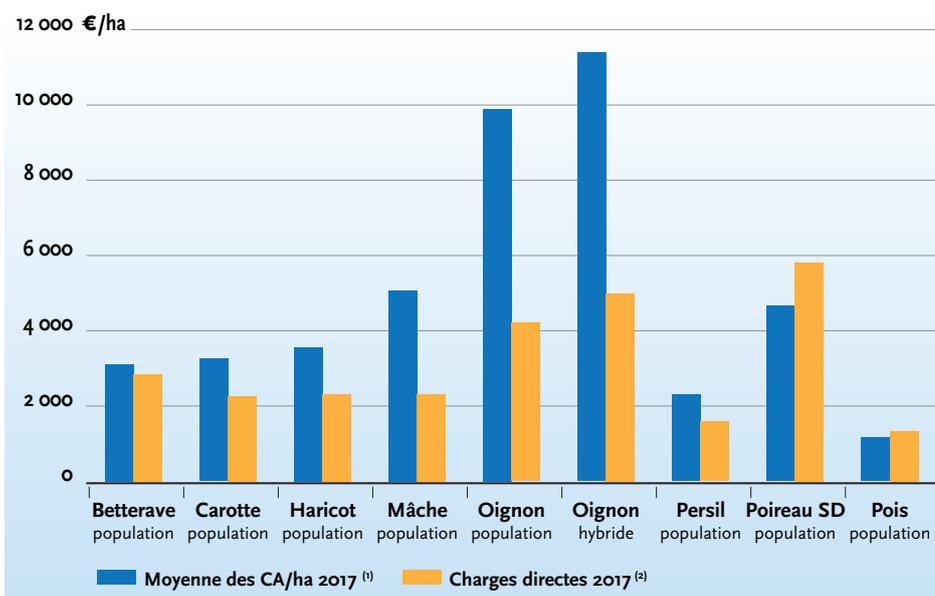


Tableau III - Résultats économiques de la multiplication de semences potagères pour la récolte 2017 (FNAMS d'après données UFS et FNAMS, 2017)

Espèce	Type	Moyenne des CA/ha 2017 ⁽¹⁾	CA moyen/ha Récoltes 2010 à 2017 ⁽¹⁾	Charges directes 2017 ⁽²⁾	Evolution des charges directes 2017/2016 ⁽²⁾
Betterave	Population	3 112	2 935	2 854	-0,3%
	Hybride	5 076 ⁽³⁾	nc	3 041	-0,2%
Carotte	Population	3 252	2 265	2 259	-0,6%
	Hybride	9 434 ⁽³⁾	7 347	4 482	+0,2%
Chicorée W. semis direct	Hybride	8 816 ⁽³⁾	*	3 846	+0,4%
Chicorée W. plantation	Hybride	nc	*	4 117	+0,4%
Epinard	Hybride	nc	*	1 954	-0,4%
Haricot nain		3 569	2 916	2 310	+0,4%
Mâche		5 068	4 078	2 317	+0,0%
Oignon	Population	9 891	6 793	4 210	+0,5%
	Hybride	11 391	8 404	4 990	+0,5%
Persil		2 298	2 044	1 588	-0,6%
Poireau semis direct	Population	4 660	5 121	5 820	+0,7%
Poireau plantation	Population	nc	*	11 362	+0,5%
Pois		1 163	1 192	1 339	-0,2%
Radis	Population	2 509 ⁽³⁾	1 941	2 267	-0,1%
	Hybride	3 540 ⁽³⁾	4 080	2 837	+0,1%

En rouge les espèces pour lesquelles les charges directes 2017 sont supérieures à la moyenne des chiffres d'affaire réalisés en 2017

⁽¹⁾ données résultats d'enquête UFS récolte 2017

⁽²⁾ données FNAMS, mise à jour pour campagne 2017 sur enquête récolte 2016, hors charges de structure (fermage, MSA...) et hors rémunération du chef d'exploitation

⁽³⁾ données résultats d'enquête FNAMS récolte 2017 (représentativité de 11 à 15%)

nc : données non communiquées

miques de la campagne 2017 par rapport aux précédentes campagnes, pour plusieurs espèces le CA moyen n'est que légèrement supérieur aux charges directes (Tableau III – Figure 2). Rappelons que les charges sont calculées par la FNAMS hors charges de structure, hors rémunération du chef

d'exploitation. Deux espèces ont une « marge » négative: le poireau semis-direct et le pois. Néanmoins, nous observons une légère amélioration pour le pois avec des charges directes qui diminuent légèrement et un CA en hausse après une récolte catastrophique en 2016.

Tableau IV - Répartition des chiffres d'affaire (CA) réalisés en 2017 (enquête Ufs) par rapport aux bornes inférieures et supérieures des chiffres d'affaires contractualisés des établissements. (UFS 2017)

Espèce	Proportion de récoltes en dessous de la borne inférieure	Borne inférieure 80% du CA	Proportion de récoltes entre les deux bornes	Borne supérieure 120% du CA	Proportion de récoltes au dessus de la borne supérieur
Betterave population	41%	3 047	39%	4 570	20%
Carotte population	48%	2 955	35%	4 433	17%
Carotte hybride					
Chicorée bis. plantation hybride					
Chicorée bis. semis direct hybride					
Chou plantation hybride					
Haricot	27%	2 516	33%	3 774	40%
Mâche	13%	3 135	28%	4 702	59%
Oignon population	28%	6 899	22%	10 349	50%
Oignon hybride	8%	6 629	32%	9 944	59%
Persil	37%	2 189	41%	3 283	22%
Poireau plantation population					
Poireau semis direct population	56%	6 406	44%	9 609	0%
Pois	55%	1 303	27%	1 954	18%
Radis population					
Radis hybride					

Les chiffres d'affaires réalisés sur la récolte 2017 peuvent être classés par rapport chiffre d'affaires moyen contractualisé issu de la moyenne arithmétique de chaque contrat récolte 2017. Ainsi les bornes "réalisation de 80% du chiffre d'affaires objectif" et "réalisation de 120% du chiffre d'affaires objectif" peuvent être créées, engendrant trois classes

En rouge - sur la récolte 2017 les espèces pour lesquelles plus de 50% des contrats ont dégagé un CA < 80% du CA objectif.

En vert - sur la récolte 2017, les espèces pour lesquelles plus de 50% des contrats ont dégagé un CA > 120% du CA objectif

Par ailleurs, les données de l'UFS montrent que pour les carottes populations, betteraves populations, poireau populations en semis direct, persil et pois entre 40 et 55 % des lots ont un chiffre d'affaire inférieur de plus de 20 % à l'objectif. (Tableau IV).

La qualité française reconnue à l'international

Les semences potagères françaises s'exportent. Ce phénomène croît chaque année. La balance commer-

ciale en potagères fines a été multipliée par trois en dix ans (+272 millions d'euros selon le Gnis en 2017). Le constat est identique pour les légumes secs. Cela s'explique par la technicité reconnue de nos multiplicateurs, la qualité de nos terroirs et l'organisation de la filière, qui facilite le dialogue entre multiplicateurs et établissements. Malgré ces excellents atouts, la filière française présente des faiblesses, comme le coût élevé de la main d'œuvre. Des menaces planent, avec la possibilité de non homolo-

gation de molécules chimiques indispensables pour assurer les rendements et la qualité, ainsi que la récente décision de la Cour de Justice européenne (CJUE) sur la mutagenèse, qui pourrait compromettre l'utilisation des techniques d'édition du génome en Europe. En tête de la production de semences en Europe, et grande exportatrice mondiale, la filière française de semences potagères doit désormais développer sa compétitivité au plan international. ■





Triage



Pureté



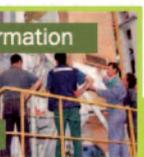
Germination



Expérimentations



Etudes méthodologiques



Formation

En toute indépendance, au cœur de la filière semences

- Pour **ANALYSER** les caractéristiques physiques et biologiques de vos lots de semences
- Pour **CARACTÉRISER** les produits issus de vos recherches et expérimentations
- Pour vous **FORMER** au triage industriel et à la pratique des analyses
- Pour **OPTIMISER** vos process industriels de triage

Un laboratoire et des spécialistes, à l'écoute de vos besoins

Contacts

Service **ANALYSES** : Fabienne LADONNE

Service **EXPERIMENTATION** : Dominique ROUSSEAU

FORMATION et EXPERTISES industrielles : Patrick MADIOT

Laboratoire d'Analyses de Semences

Impasse du Verger – 49800 BRAIN SUR L'AUTHION

Tél : **02 41 68 93 50** Fax : **02 41 54 99 49**
contact@labosem.fr